

Trésoreries: Ruelle gagne un sursis

La décision a été prise. La trésorerie de Gond-Pontouvre fermera à la fin de l'année. Celle de Ruelle a gagné un sursis d'un an.

Laurence GUYON
l.guyon@charentelibre.fr

La mobilisation des élus de Ruelle a payé... en partie. Ils ont obtenu une année de délai avant la fermeture de leur trésorerie: elle ne mettra la clé sous la porte qu'au 31 décembre 2017. A Gond-Pontouvre, en revanche, le rideau sera tiré dès le 1^{er} janvier prochain. La décision a été prise par les ministères concernés le mois dernier, peu après le dépôt d'une pétition à la préfecture par une délégation de Ruellois menés par Michel Tricoche.

Transférés à Soyaux et au Champ-de-Mars

Le site de Gond-Pontouvre compte six salariés, qui seront répartis sur Angoulême et Soyaux. Les missions dédiées aux collectivités locales sont transférées à la trésorerie générale du Champ-de-Mars, la partie impôts au centre des impôts. Ruelle continuera toute l'année 2017 à s'occuper des finances de Bouëx, Garat, Mornac, Magnac, en plus de Ruelle, ainsi que de celles de la communauté de communes de la Vallée de l'Echelle.



Début juillet, les élus de Ruelle avaient déposé une pétition à la préfecture. Archive CL

Pour Thierry Solas, secrétaire départemental de FO pour les finances publiques, «la tendance à la disparition des services publics de proximité se confirme». Les usagers de Gond-Pontouvre devront se rendre à Angoulême ou à Soyaux. Des sites «déjà surchargés», note le syndicaliste. «On fait tout pour que les gens fassent leurs démarches par internet.»

A terme, suppose-t-il, il ne restera plus guère que les sites de Soyaux et d'Angoulême, et les trésoreries où on refuse les espèces se multiplieront. «Chaque année depuis dix ans, ce sont 10 à 15 postes qui sont supprimés sur le département, comptabilise Thierry Solas. Les agents n'ont plus les moyens de travailler correctement.»